

Stéphane Tonnelat
Chargé de recherches,
laboratoire Vie urbaine -
UMR CNRS Louest, Institut
d'urbanisme de Paris

Comment intégrer les usages dans la démarche de projet ?



Des recommandations sur les usages ont été intégrées au code de zonage new-yorkais pour favoriser la fréquentation des piazzas.

Les piazzas vues par William H. Whyte
«Ce qui attire le plus les gens, apparemment, c'est les autres gens. Si j'insiste sur ce point, c'est parce que beaucoup d'espaces urbains sont conçus comme si le contraire était vrai, et que ce que les gens apprécient le plus sont les espaces dont ils se tiennent éloignés. Les gens tiennent souvent ce genre de discours ; c'est pourquoi les réponses aux questionnaires peuvent être si trompeuses. Combien de gens vont dire qu'ils aiment être assis au milieu de la foule ? À l'inverse, ils parlent de s'en éloigner. Ils utilisent des mots comme 's'échapper', 'oasis', 'retraite'. Ce que les gens font, cependant, révèle d'autres préférences.»

Depuis 1961, la municipalité de New York propose aux promoteurs immobiliers de libérer des espaces publics extérieurs accessibles à tous en rez-de-chaussée en échange de droits à construire supplémentaires [WHYTE, 1980]. La ville a donc grandi en hauteur tout en se dotant d'une série de « piazzas » ouvertes à tous et gérées par les propriétaires d'immeuble⁽¹⁾. Il n'existait au début aucune restriction ou obligation technique quant au dessin de ces espaces aux formes très variées. William H. Whyte, sociologue, s'est demandé pourquoi certaines de ces piazzas étaient très fréquentées, alors que de nombreuses autres demeuraient la plupart du temps désertes, même dans les quartiers les plus denses. Par ailleurs, ces espaces étaient parfois utilisés par des « indésirables », principalement des personnes sans-abri. Les immeubles répliquaient à cette occupation en réduisant le confort des piazzas, par exemple en rendant impossible de s'asseoir ou en fermant des accès. Bien sûr, ces espaces se vidaient de plus en plus, jusqu'à ressembler à de vulgaires délaissés. Il semblait donc à Whyte que la ville ne récupérait pas en vitalité urbaine l'équivalent des bénéfices que les promoteurs retiraient de cette loi. Avec une petite équipe de chercheurs, il a commencé à observer les usages de plusieurs piazzas, afin de comprendre les raisons des échecs ou des succès.

(1) Entre 1961 et 1972, elle a ainsi « gagné » huit hectares d'espace public.

Les usages développés par les citoyens dans l'espace public sont souvent en décalage par rapport au regard des professionnels de l'aménagement. Stéphane Tonnelat nous montre tout l'enjeu qu'il y a à mieux observer ces usages et propose des pistes d'actions pour leur prise en compte dans le cadre des projets.

Les usages observés sur les piazzas new-yorkaises

Plutôt que de se contenter de demander aux utilisateurs et autres passants ce qu'ils pensaient des espaces qui leur étaient proposés, il a préféré se fonder sur les observations des activités (ou du manque d'activités). Les usages, plus que les représentations, révélaient non seulement les lieux et les horaires de fréquentation, mais aussi des modèles d'utilisation qui mettaient en évidence les caractéristiques spatiales des piazzas qui avaient une influence sur les usages. De l'aveu même de Whyte, ces caractéristiques étaient évidentes, pourtant elles n'étaient pas celles attendues par les architectes et urbanistes de la ville. Ni l'ensoleillement, ni les qualités esthétiques, ni la forme, ni même la taille des piazzas ne semblaient avoir d'influence décisive sur la fréquentation. La principale observation portait sur « l'auto-congestion ». « Contrairement au 'sens commun' nous avons montré que la vaste majorité des gens choisissent les lieux d'interaction au plus près des lignes de flux qui traversent les piazzas. Très peu de gens se retrouvaient loin des espaces de trafic. » [WHYTE, 1980]. Au contraire des mesures de sécurisation, tous les dispositifs qui favorisaient les rassemblements contribuaient au succès des piazzas. Whyte en a déduit une série de recommandations qui ont été, après de longues négociations et projections de films auprès des conseils de quartier et administrations municipales, finalement intégrées au code de zonage new-yorkais.

Références bibliographiques

- New York City Planning Commission, *Privately Owned Public Plazas Text Amendment*, adopted by City Council, 10/17/2007.
- AUGUYARD Jean-François, *Pas à pas. Essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain*, Paris, Seuil, 1979.
- BILLIARD Isabelle, *Espaces publics*, Groupe de travail du plan urbain, Paris, La Documentation Française, 1988.
- BLAIS Jean-Paul, « Réflexions autour de la notion de maîtrise d'usage », dans Jolé Michèle, *Espaces publics et cultures urbaines*, Certu, 2002.
- HAYOT Alain, « En finir avec le fonctionnalisme : les sciences sociales, l'architecture et la ville », dans Hayot Alain et Sauvage André (dir.), *Le Projet urbain : enjeux, expérimentations et professions*, Paris, Éditions de la Villette, 2000.
- JOLÉ Michèle, « The public of parks: in between observation and action. The parisian example », conférence internationale Greenkeys, Sofia, mars 2008.
- JOSEPH Isaac, « Espace Public, urbanité, citoyenneté », dans Jolé Michèle, *Espaces publics et cultures urbaines*, Certu, 2002.
- PASQUIER Elisabeth, « Les jardins de la Fournillière, une expérience de participation observante », dans Jolé Michèle, *Espaces publics et cultures urbaines*, Certu, 2002.
- RENAUD Yann et TONNELAT Stéphane, « La maîtrise d'œuvre sociologique des Jardins d'éole », *Annales de la recherche urbaine*, n° 105, à paraître.
- WHYTE William Hollingsworth, *The Social Life of Small Urban Places*, New York, Project for Public Spaces, 1980.



La mission de maîtrise d'œuvre sociologique d'un projet permet de mieux comprendre les usages, d'ajuster certains aménagements et de tisser le lien entre maîtres d'ouvrage, concepteurs et usagers. Jardins d'Éole, Paris XVIII^e.

Quelles recommandations pour l'aménagement des piazzas ?

Depuis 1975, les piazzas doivent être directement accessibles depuis la rue ; offrir de nombreuses places assises ; être plantées ; être bordées de commerces sur leurs fronts bâtis ; pouvoir accueillir des vendeurs de rue ; être éclairées la nuit et être entretenues. Le code est périodiquement révisé pour éviter le plus possible les aménagements sécuritaires qui tendent à vider les piazzas. La dernière mouture (New York City planning commission, 2007), après plus de 250 réalisations, montre que la tentation est encore grande, malgré une recette maintenant éprouvée.

Le contraste entre les représentations et les pratiques

D'après Whyte, une des explications tient dans le contraste entre les représentations recueillies auprès des usagers et leurs pratiques. Le livre de Whyte, publié en 1980 (mais jamais traduit), marque, avec quelques autres [AUGUYARD, 1979 ; BILLIARD, 1988], le début d'une réflexion en sciences sociales appliquées à l'aménagement des espaces publics qui tente d'accorder plus d'importance aux usages et aux perceptions des espaces qu'aux représentations. Cette évolution s'accompagne logiquement d'un changement de focale de l'habitant à l'usager, pour lequel les véritables enjeux sont plus décrits par des critères d'accessibilité que d'appropriation [JOSEPH, 2002].

Les jardins de la Fournillière à Nantes

Le cas des jardins de la Fournillière à Nantes, décrit par la sociologue Élisabeth Pasquier, illustre bien cette idée. Les « terrains vagues » à transformer en parc public étaient, de fait, utilisés depuis de nombreuses années par des jardiniers, d'origine maghrébine, comme un chez soi intermédiaire, à la fois espace de ressources matérielles et de sociabilités culturelles. Lorsque la ville a proposé de construire un parc public, les jardiniers inquiets ont demandé à la sociologue de leur servir de porte-parole, afin de défendre leurs vues. Plutôt que de relayer des revendications, elle a établi un plan des activités déjà existantes dans le terrain. Celui-ci montrait une distribution organisée de l'espace et révélait le long travail de défrichage déjà effectué par les jardiniers. C'était un plan des usages. Une fois que les services de la ville ont compris qu'il ne s'agissait pas d'un contre-projet, mais de l'expression des compétences collectives de gestion de l'espace des jardiniers, ils ont accepté de négocier avec eux. Le résultat est un jardin qui prend place entre les parcelles cultivées. Les jardiniers sont ainsi devenus des hôtes avec une mission d'accueil et d'entretien, tandis que

le public nantais a gagné l'accès à un nouvel espace public. Cet exemple montre bien que les projets d'aménagement des espaces publics urbains s'inscrivent dans une succession d'usage, de programmation, de conception et d'entretien dont il est difficile de déterminer un ordre, un début et une fin. Les usagers sont certainement ceux qui assurent la continuité entre toutes ces phases, notamment par la place qu'ils occupent avant et après la transformation d'un espace.

Les jardins d'Éole à Paris

C'est dans cet état d'esprit qu'Isaac Joseph puis Yann Renaud et moi-même avons travaillé à la mission de maîtrise d'œuvre sociologique du projet de parc des jardins d'Éole dans le XVIII^e arrondissement de Paris, demandée à l'équipe de conception par la direction des Espaces verts et de l'Environnement. Un des enjeux, dans ce quartier réputé difficile pour cause de pauvreté et d'une occupation de rue par des trafics de stupéfiants, était de reconnaître les usages préexistants au projet, aussi bien dans la friche que dans les rues alentour, et de leur faire une place dans le nouveau parc, non pas uniquement pour satisfaire les revendications des habitants déjà organisés, mais aussi pour que les usagers participent de l'animation de cet espace public d'une façon concertée avec les gardiens et les jardiniers de la ville. Après ce diagnostic, nous nous sommes fondés sur une consultation large de nombreux acteurs du quartier, afin de proposer des forums de discussion sur le fonctionnement et les usages du futur parc. L'expérience est à améliorer [RENAUD et TONNELAT, 2008], mais elle montre des modalités possibles de discussion entre les maîtres d'ouvrage, les concepteurs et les usagers qui ont permis, en partie, d'ajuster certains aménagements et, plus important encore, de nouer des contacts utiles entre usagers et agents du public pour la gestion quotidienne et à moyen terme de cet espace.

Une des difficultés de la prise en compte des compétences usagères dans le projet réside dans la place du sociologue dans le jeu des acteurs. Plutôt qu'un défenseur de catégories d'acteurs jusqu'ici minoritaires, son rôle serait de produire des connaissances sur les usages à distribuer à toutes les parties impliquées. Cette mission pourrait s'apparenter à ce que certains appellent une « maîtrise d'usage » [BLAIS, 2002], dont le rôle serait à la fois de faire reconnaître les compétences usagères (une forme de qualification des usagers) et de trouver le moyen de les faire entrer en dialogue avec les autres acteurs, du concepteur au gestionnaire [JOLÉ, 2008].